



COMMUNIQUÉ

LA PÊCHE, LE 7 FÉVRIER 2019

CANTLEY : UNE TENTATIVE DE DIVERSION QUI ÉCHOUE

Un résident de Cantley pourrait se voir accusé de méfaits publics en tentant de créer une diversion lors de l'arrestation de sa conjointe le 4 février dernier pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

Selon ce que l'enquête démontre, dans les minutes suivant l'arrestation de sa conjointe, celui-ci aurait communiqué avec le 9-1-1 pour rapporter une situation urgente dans un commerce de Cantley, pensant probablement que les policiers auraient dû quitter rapidement.

Malheureusement pour le sujet, son plan a échoué puisque d'autres policiers ont répondu à l'appel en question, qui s'est avéré faux. L'homme en question a reçu des constats d'infraction, en plus de voir son dossier soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour accusation.

Pour ce qui est de sa conjointe, son permis de conduire fut suspendu pour quatre-vingt-dix (90) jours et son véhicule remorqué. Elle devra se présenter à la Cour en mai.

-30-

Pour plus de renseignements composez le

Sergent Martin Fournel
Section Relations communautaires et à la Prévention
Service de la Sécurité publique
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7, chemin Edelweiss
La Pêche (Québec) J0X 3G0
819-459-2422 ext.3262
819-661-0656 Cellulaire

PRESS RELEASE

LA PÊCHE, FEBRUARY 7, 2019

CANTLEY : FAILED DIVERSION TACTIC

A Cantley resident could be facing public mischief charges for attempting to create a diversion at the time of his spouse's arrest for driving while impaired by alcohol on February 4th.

According to what the investigation has revealed, in the minutes following his spouse's arrest, he would have contacted the 9-1-1 to report an urgent situation at a Cantley business, possibly thinking that the police officers would have to leave quickly.

Unfortunately for him, his plan failed since other officers responded to the 9-1-1 call, which proved to be false. The man in question was issued 3 infractions, in addition to having his file submitted to the Director of Criminal and Penal Prosecutions (DCPP), for charges.

As for his spouse, her driver's licence was suspended for ninety (90) days and her vehicle towed. She is scheduled to appear in Court in May.

-30-

For further information, please contact

Sergeant Martin Fournel
Public Relations and Prevention Section
Public Security Service
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7 Edelweiss Road
La Pêche, Quebec J0X 3G0
819-459-2422 – extension 3262
819-661-0656 (cell phone)